

# Service militaire et associations paramilitaires : la dérive sectaire ne guette pas que la spiritualité

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1784

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012512>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Service militaire et associations paramilitaires

### *La dérive sectaire ne guette pas que la spiritualité*

André Gavillet (22 juin 2008)

Le capitaine responsable de l'exercice militaire de *rafting* sur la Kander, qui fut fatal à cinq participants, était le président d'une association paramilitaire. Le but de cette association serait, rapporte la presse, de cultiver les vertus de l'endurance physique et de l'esprit chevaleresque. Et, naturellement, de conforter chez celui ou chez ceux qui dirige(nt) le plaisir de soumettre autrui à sa volonté à travers des épreuves réputées initiatiques.

Les valeurs qu'exalte l'armée, courage, don de soi, obéissance, ne trouvent pas en temps ordinaire de champ d'application dans le banal cantonnement et le «*cours de répète*». L'ennemi qui donne sens à l'engagement n'est pas

aux frontières mais dans les tiroirs d'exercices d'état-major. L'institution militaire laisse donc place à des associations-sectes où se vivent, se recréent et s'exaltent les vertus du vrai combat.

Au lancement de *Domaine Public* (en 1963) nous avons révélé un exercice où des aspirants aviateurs étaient censés être tombés en territoire ennemi. Poursuivis, ils étaient arrêtés et torturés selon un simulacre poussé. La mise en scène avait été conçue par des officiers activistes, liés au civil par une idéologie et une organisation communes.

La tentation de l'armée est de considérer les activistes comme de bons éléments et de faciliter leur ascension dans la

hiérarchie militaire. Ce fut à l'évidence le cas pour le capitaine responsable du drame de la Kander.

L'armée qui recrute et enrôle des hommes aux convictions diverses doit considérer comme contraire à son éthique qu'une idéologie militariste, sectaire, soit cultivée en parallèle aux engagements qu'elle requiert. Au lieu d'y voir une élite à favoriser, elle doit se méfier de ces zéloteurs.

Le chef de l'armée, Roland Nef, en exigeant la démission de Walter Knutti, commandant des forces aériennes, a peut-être donné ce signal. C'est du moins ce que l'on souhaite. Mais ce sera au Conseil fédéral et à Samuel Schmid de le confirmer devant le parlement.

## Libre circulation des personnes: non au «oui mais»

### *L'USS a tort de laisser toute la place au seul «oui» patronal*

Jean-Daniel Delley (17 juin 2008)

Les délégués de l'Union syndicale suisse ont décidé à l'unanimité de ne pas lancer le référendum contre la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne. Ils ont même admis l'impact positif de cet accord sur l'emploi.

Mais, contre toute logique, l'USS attendra la campagne référendaire pour fixer son mot d'ordre, espérant ainsi obtenir un renforcement des mesures d'accompagnement. Elle laisse

le champ libre aux patrons, qui déjà partent en campagne. Même l'aile économique de l'UDC, emmenée par l'entrepreneur et conseiller national Peter Spühler, va s'engager pour la libre circulation, contre son parti si nécessaire. Les syndicats vont donc rester l'arme au pied, renonçant à mobiliser dès à présent leurs troupes avec leurs propres arguments, un engagement indispensable pour faire triompher le camp du oui.

Avant la votation populaire de 2000, l'USS avait déjà opté pour cette tactique risquée ([DP 1385](#)). Risquée car elle fait le jeu des isolationnistes qui se fichent de l'avenir du pays et de son économie, tout occupés à engranger les dividendes des peurs qu'ils ne cessent de stimuler dans l'opinion. Et contreproductive car elle ne peut qu'affaiblir les syndicats: à brandir une menace qu'ils ne peuvent sérieusement mettre à exécution, ils érodent leur crédibilité.